

(19)



(11)

**EP 2 906 367 B1**

(12)

**FASCICULE DE BREVET EUROPEEN**

(45) Date de publication et mention de la délivrance du brevet:

**17.05.2017 Bulletin 2017/20**

(21) Numéro de dépôt: **13779297.4**

(22) Date de dépôt: **25.09.2013**

(51) Int Cl.:

**B07C 7/00 (2006.01)**

(86) Numéro de dépôt international:

**PCT/FR2013/052252**

(87) Numéro de publication internationale:

**WO 2014/057185 (17.04.2014 Gazette 2014/16)**

(54) **DISPOSITIF D'AIDE POUR TRIER DES OBJETS DANS UN CASIER DE TRI**

VORRICHTUNG ZUR UNTERSTÜTZUNG DER SORTIERUNG VON GEGENSTÄNDEN IN EIN ABLAGEFACH

DEVICE FOR FACILITATING SORTING OF OBJECTS INTO A SORTING RACK

(84) Etats contractants désignés:

**AL AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB GR HR HU IE IS IT LI LT LU LV MC MK MT NL NO PL PT RO RS SE SI SK SM TR**

(30) Priorité: **11.10.2012 FR 1259710**

(43) Date de publication de la demande:

**19.08.2015 Bulletin 2015/34**

(73) Titulaire: **Solystic**

**92220 Bagneux (FR)**

(72) Inventeurs:

- **MIETTE, Emmanuel**  
**95210 Saint-Gratien (FR)**

• **GUIGNARD, Céline**

**92130 Issy-les-Moulineaux (FR)**

• **VOLTA, Bruno**

**91190 Gif-sur-Yvette (FR)**

(74) Mandataire: **Prugneau, Philippe**

**Cabinet Prugneau-Schaub**

**3 avenue Doyen Louis Weil**

**Le Grenat - EUROPOLE**

**38000 Grenoble (FR)**

(56) Documents cités:

**DE-A1- 3 731 589 US-A- 5 794 789**

**EP 2 906 367 B1**

Il est rappelé que: Dans un délai de neuf mois à compter de la publication de la mention de la délivrance du brevet européen au Bulletin européen des brevets, toute personne peut faire opposition à ce brevet auprès de l'Office européen des brevets, conformément au règlement d'exécution. L'opposition n'est réputée formée qu'après le paiement de la taxe d'opposition. (Art. 99(1) Convention sur le brevet européen).

## Description

### Domaine technique

**[0001]** L'invention concerne un procédé de tri d'objets dans un casier de tri comportant des cases de tri.

**[0002]** L'invention concerne plus particulièrement un procédé pour trier des objets postaux dans un casier de tri. Par objet postal, on entend tout type d'objet postal pouvant présenter des dimensions variables, mais également des caractéristiques physiques variables. Ces objets postaux peuvent être, entre autres, une lettre simple, une carte postale, un magazine, une enveloppe avec ou sans fenêtre, un journal, ou encore un catalogue ou un colis.

**[0003]** L'invention concerne également un dispositif d'aide pour le tri manuel d'objets dans un casier de tri comportant des cases de tri.

### Technique antérieure

**[0004]** Le tri au casier d'objets postaux existe depuis longtemps, notamment dans les Postes. D'ordinaire, le tri est effectué manuellement par un Opérateur expérimenté qui, dans un premier temps dépose les objets postaux à trier dans un réceptacle, puis prélève un à un les objets postaux, lit l'adresse de destination de chaque objet postal qu'il vient de prélever et le place dans une case de tri du casier de tri qui correspond à cette adresse de destination. Le casier de tri qui est généralement disposé sur un bureau devant l'Opérateur, peut se présenter avec des cases de tri alignées en lignes et colonnes selon une matrice à deux dimensions.

**[0005]** Une fois le tri terminé, les objets postaux triés peuvent être directement récupérés dans les cases de tri du casier de tri de manière ordonnée par exemple pour préparer une tournée de facteur, ou encore être transférés dans un autre dispositif de tri afin d'affiner le tri.

**[0006]** Il est connu que certains systèmes de tri au casier sont en partie automatisés. Dans ce sens, le système d'aide au tri au casier du document US5794789 comporte un moyen de lecture automatique à code barre, des adresses de livraison des objets postaux. Un ordinateur détermine ensuite la case du casier correspondant à cette adresse et commande l'ouverture de la case du casier.

**[0007]** D'autres documents décrivent également des systèmes de tri au casier en partie automatisés tels que les documents PCT2004/009257, US2006/0022824, EP0928641 et PCT2010/089785 ainsi que les documents DE102005032533 et US5881890.

**[0008]** De nos jours, les contraintes de temps ainsi que le nombre croissant d'objets postaux incitent les Postes à trouver des moyens techniques pour accélérer et fiabiliser ce tri manuel au casier.

### Exposé de l'invention

**[0009]** Le but de l'invention est d'améliorer le tri au ca-

sier d'objets et notamment d'objets postaux.

A cet effet, l'invention a pour objet un dispositif tel que décrit dans la revendication 1.

**[0010]** L'idée à la base de l'invention est donc de donner une assistance à l'Opérateur basée sur une lecture automatique d'une information de tri, par exemple l'adresse de destination apposée sur les objets postaux à trier à chaque mouvement de prélèvement d'un objet postal sur la pile d'objets postaux se trouvant dans le réceptacle et sur la production ensuite d'un signal de repérage désignant la case de tri du casier de tri où cet objet postal à trier doit être placé en fonction de son adresse de destination. De la sorte, on peut augmenter la cadence de l'Opérateur et réduire les erreurs de tri.

**[0011]** Le dispositif selon l'invention peut avantageusement présenter les particularités suivantes :

- il comprend un écran d'affichage pour afficher ledit signal de repérage ;
- l'écran d'affichage est de type tactile ;
- le signal de repérage est un signal visuel ;
- l'image numérique dudit objet est affichée sur ledit écran d'affichage ;
- le signal de repérage comprend une première donnée indicative d'une ligne dudit casier de tri et une seconde donnée indicative d'une colonne dudit casier de tri ;
- des témoins lumineux distincts sont associés respectivement auxdites cases de tri dudit casier de tri, et en ce que ledit signal de repérage est affiché par un témoin lumineux qui est associé à une case de tri ;
- le signal de repérage est un signal sonore émis par un synthétiseur vocal ;
- l'unité de contrôle/commande produit en même temps un signal de repérage pour un objet courant à trier et un signal de pré-repérage pour un autre objet à trier suivant l'objet courant, ce signal de pré-repérage désignant une case de tri dudit casier de tri qui correspond à l'indication de tri reconnue dans l'image numérique de cet autre objet ;
- les signaux de repérage et de pré-repérage sont visuellement distincts ;
- l'unité de contrôle/commande produit un signal sonore de disponibilité à chaque fois qu'un signal de pré-repérage est produit ;
- on calcule à partir de chaque image numérique d'un objet, une signature d'image servant d'identifiant unique pour ledit objet ;
- les objets sont des objets postaux et en ce que l'indication de tri est une information d'adresse de distribution.

### Présentation sommaire des dessins

**[0012]** La présente invention sera mieux comprise et d'autres avantages apparaîtront à la lecture de la description détaillée ci-dessous illustrée par les dessins annexés, dans lesquels :

- la figure 1 est une vue schématique d'un dispositif d'aide pour le tri d'objets postaux selon l'invention ;
- la figure 2 est une vue schématique agrandie et partielle d'un écran d'affichage du dispositif de la figure 1 ;
- la figure 3 est un diagramme représentant les étapes du procédé pour trier manuellement des objets postaux dans un casier selon l'invention.

#### Description des modes de réalisation

**[0013]** Le dispositif d'aide pour le tri manuel au casier d'objets selon l'invention est décrit ci-après à titre d'exemple non limitatif pour le cas d'objets postaux plats sur lesquels sont apposés classiquement des informations d'adresse qui constitue l'information de tri. Ce dispositif d'aide peut être utilisé dans un bureau de poste ou un centre de tri postal.

**[0014]** Le dispositif 1 d'aide au tri représenté sur la figure 1 comprend différents éléments dont un réceptacle 2, un éclairage 6, un dispositif de prise d'images 11, une unité de contrôle/commande 12 et un casier de tri 7.

**[0015]** Le réceptacle 2 est ici un bac de stockage qui comporte un fond 3 plat et des parois verticales 5. Le bac est conçu pour stocker à plat en pile verticale les objets 4 postaux. Le dessus du réceptacle 2 est ouvert de sorte à permettre à un Opérateur indiqué par 10 de prélever facilement et rapidement un à un les objets 4 depuis le sommet de la pile.

**[0016]** On pourrait sans sortir du cadre de l'invention, utiliser un bac de stockage dans lequel les objets postaux sont empilés sur chant selon une pile horizontale, le prélèvement se faisant alors d'un côté de la pile horizontale.

**[0017]** Les objets 4 sont ici rangés dans le réceptacle 2 de telle sorte qu'à chaque fois, l'objet 4 au sommet de la pile se présente avec sa face comportant l'adresse de destination qui est visible de l'extérieur du réceptacle 2, sur la figure 1 visible depuis le dessus du réceptacle 2.

**[0018]** L'éclairage 6 est conçu pour illuminer de manière homogène les objets 4 dans le réceptacle 2 et plus particulièrement l'objet 4 du dessus de la pile quelle que soit la hauteur ou la largeur de la pile. Ainsi, selon l'exemple représenté sur la figure 1, l'éclairage 6 est disposé au-dessus du réceptacle 2 de sorte à assurer une bonne lisibilité de l'adresse de destination de l'objet 4 du dessus de la pile en s'affranchissant des conditions d'installation du dispositif 1 d'aide au tri notamment en présence de néons ou de fenêtres à proximité. L'intensité, la couleur et la position de la lumière émise par l'éclairage 6 pourraient également être réglées automatiquement selon la taille de la pile, la couleur des objets 4 ou bien les conditions d'éclairage de la pièce dans lequel le dispositif 1 d'aide au tri est placé.

**[0019]** Le casier de tri 7 comporte plusieurs cases de tri 8 conçues pour recevoir un ou plusieurs objets 4. Le casier de tri 7 est en particulier placé face à l'Opérateur 10 ou à tout autre endroit adapté de manière à ce que l'Opérateur 10 puisse accéder rapidement et facilement

aux cases de tri 8. Dans l'exemple illustré sur la figure 1, le casier de tri 7 est disposé à coté du réceptacle 2 de sorte que l'Opérateur 10 par un simple mouvement du bras fait passer un objet 4 du réceptacle 2 à l'une des cases de tri 8 du casier de tri 7. Sur la figure 1, on a représenté un casier de tri 7 matriciel. Les lignes et colonnes du casier de tri 7 sont numérotées ou référencées par un code de repérage de case visible par l'Opérateur 10, ici un code comportant une lettre indicative d'une colonne du casier de tri 7, par exemple A B C D etc..., et un nombre indicatif d'une ligne du casier de tri 7, par exemple 10, 20, 30 etc.

**[0020]** Le dispositif de prise d'images 11 dans l'exemple illustré sur la figure 1 est une caméra 11 placée au dessus du réceptacle 2 pour prendre des images numériques 14 de l'objet 4 au sommet de la pile d'objets 4, chaque image numérique 14 comportant alors l'adresse de destination apposée sur l'objet 4 postal. La caméra 11 peut être conçue pour former de manière automatique des images numériques 14 du dessus de la pile à une certaine cadence, par exemple pour former quatre images numériques 14 par seconde, tout au long du processus de tri au casier. La caméra 11 sera placée à une distance adéquate de la pile d'objets 4, par exemple à une distance lui permettant d'avoir toute la hauteur de la pile d'objets 4 dans sa profondeur de champ, ce qui permet d'assurer une image numérique 14 nette de chaque objet 4 au fur et à mesure que l'Opérateur 10 prélèvera les objets 4 de la pile pour les placer dans les cases de tri 8 du casier de tri 7.

**[0021]** L'unité de contrôle/commande 12 peut être conçue pour évaluer automatiquement l'adresse de destination de l'objet 4 en tête de pile à partir de l'image numérique 14 de cet objet 4 produite par la caméra 11, via un système de reconnaissance de caractères OCR et une base d'adresses postales comme cela est bien connu pour les machines de tri postal. Mais cette évaluation de l'adresse de destination pourrait avoir eu lieu dans une machine de tri postal placée en amont dans le processus de tri. Sur la base de l'image numérique 14 de l'objet 4, l'unité de contrôle/commande 12 peut calculer une signature d'image qui est un identifiant unique pour l'objet 4 et récupérer par concordance de signatures d'image dans des bases de données, les données de tri et d'adresse postale de destination reconnues pour cet objet 4. Dans l'unité de contrôle/commande 12, on a enregistré un plan de tri qui est une table d'association qui associe des adresses de destination aux cases de tri 8 du casier de tri 7. A partir de l'adresse de destination reconnue pour l'objet 4 et du plan de tri, l'unité de contrôle/commande 12 peut déterminer la case de tri 8 du casier de tri 7 où l'objet 4 doit être placé et donc produire un signal de repérage 100 qui désigne l'emplacement de cette case de tri 8 dans le casier de tri 7. Selon l'invention, la communication entre la caméra 11 et l'unité de contrôle/commande 12 peut être filaire ou non filaire.

**[0022]** On comprendra que le plan de tri dans l'unité de contrôle/commande 12 peut être déterminé de façon

dynamique au fur et à mesure par exemple du remplissage des cases de tri 8 ou de la période dans la journée ou encore de la quantité d'objets 4 à trier au casier.

**[0023]** On comprendra aussi que la reconnaissance de l'information de tri sur les objets 4 peut englober une reconnaissance de différents types de marques présentes sur l'objet 4 postal et reconnaissables dans cette image numérique 14 comme l'adresse du destinataire, qu'elle soit dactylographiée ou manuscrite, mais aussi l'adresse de l'émetteur, la marque d'affranchissement, les indications de service (lettre prioritaire, recommandé, par avion,...), les flammes publicitaires,... en fonction des critères de tri.

**[0024]** La case de tri 8 du casier de tri 7 qui est déterminée dans l'unité de contrôle/commande 12 peut résulter aussi d'une combinaison de différentes informations reconnaissables dans l'image numérique 14 de l'objet 4.

**[0025]** L'unité de contrôle/commande 12 produit automatiquement un signal de repérage 100 pour chaque objet 4 prélevé du réceptacle 2. Pour cela, elle filtre les images numériques 14 non pertinentes par exemple par une comparaison de deux images numériques 14 successives prises par la caméra 11. Si les deux images numériques 14 sont identiques, le signal de repérage 100 n'est pas recalculé. Si les deux images numériques 14 sont différentes, une reconnaissance de l'information d'adresse est lancée. Si la reconnaissance n'est pas ambiguë, c'est que les deux images numériques 14 successives concernent deux objets 4 différents et un nouveau signal de repérage 100 est alors produit. Si au contraire, la reconnaissance est ambiguë ou n'aboutit pas, le signal de repérage n'est pas produit. En effet, l'image numériques 14 peut être celle de la main de l'opérateur 10 quand il se saisit d'un objet 4 en tête de pile.

**[0026]** Selon l'invention, le signal de repérage 100 est rafraîchi à chaque prélèvement d'un objet 4 en tête de pile, ce changement étant par exemple détecté par comparaison de deux images numériques 14 successives prises par la caméra 11. Pour comparer deux images numériques 14 successives, on peut aussi utiliser la comparaison des signatures d'image. Selon l'invention, l'unité de contrôle/commande 12 produit en même temps le signal 100 pour un objet 4 en cours de placement dans une case de tri 8 et aussi un autre signal 101 dit de "pré-repérage" qui est calculé pour l'objet 4 se trouvant déjà en haut de la pile et qui est visible par la caméra 12 mais qui n'est pas encore prélevé par l'Opérateur 10. Cette présentation anticipée de la désignation de l'objet 4 suivant à trier permet d'augmenter encore la cadence de tri.

**[0027]** Dans l'exemple illustré sur la figure 1, les signaux de repérage 100, de pré-repérage 101 sont des signaux visuels affichés sur un écran d'affichage 13, placé à proximité du casier de tri 7 et donc de l'Opérateur 10. Sur les figures 1 et 2 on a illustré un exemple d'affichage du signal de repérage 100, sous la forme d'une concaténation d'un identifiant de ligne (ici A) et d'un identifiant de colonne (ici 50). Le signal de pré-repérage 101 a le même format que le signal de repérage 100, dans

l'exemple "C70". Sur l'écran d'affichage 13, les signaux de repérage 100, de pré-repérage 101 peuvent être affichés avec des couleurs différentes ou avec des formats de caractère différents pour être différenciés facilement par l'Opérateur 10. Sur la figure 1, le signal de repérage 100 est affiché au centre de l'écran d'affichage 13 avec comme arrière plan l'image numérique 14 de l'objet 4 en cours de placement dans le casier de tri 7 tandis que le signal de pré-repérage 101 est affiché dans le coin en haut à droite de l'écran d'affichage 13. On comprendra qu'à chaque prélèvement d'un objet 4 en haut de la pile dans le réceptacle 2, les signaux de repérage 100, de pré-repérage 101 sont rafraîchis et que le signal de pré-repérage 101 se substitue à chaque fois au signal de repérage 100.

**[0028]** Dans l'exemple de la figure 1, on a illustré un écran d'affichage 13 avec unité de contrôle/commande 12 intégrée. L'écran d'affichage 13 peut être un écran tactile avec clavier virtuel ou clavier physique, le clavier pouvant servir à l'Opérateur 10 pour saisir/compléter des données relatives à l'adresse de destination d'un objet 4, par exemple si cette adresse ne peut pas être lue automatiquement de manière non ambiguë.

**[0029]** La figure 3 illustre les grandes étapes du procédé de tri au casier selon l'invention. En 300, l'Opérateur 10 place donc des objets 4 à trier en pile dans le réceptacle 2, les objets 4 ayant leur face portant l'information d'adresse orientée vers le haut en direction de la caméra 11. Ensuite, l'Opérateur 10 actionne par exemple une touche à l'écran d'affichage 13 tactile ce qui démarre un processus cyclique de saisie d'images par la caméra 11, d'évaluation d'adresse le cas échéant et de calcul des signaux de repérage 100 et de pré-repérage 101 le cas échéant et ensuite de présentation de ces signaux par exemple sur l'écran d'affichage 13.

**[0030]** En particulier, en 310, la caméra 11 saisit automatiquement une première image numérique 14 de l'objet 4 en tête de pile d'objets 4. En 320, l'image numérique 14 est envoyée à l'unité de contrôle/commande 12 qui est ici confondue avec l'écran d'affichage 13. L'unité de contrôle/commande 12 après un traitement OCR, évalue automatiquement l'adresse de destination dans l'image numérique 14 courante. En variante, une signature numérique d'image est calculée. Cette signature d'image est un identifiant unique V-Id pour l'objet 4 courant. A partir de cet identifiant unique V-Id, des résultats de reconnaissance automatique effectués en amont peuvent être récupérés. En 330, à partir de la reconnaissance de l'adresse de destination et d'un plan de tri au casier, l'unité de contrôle/commande 12 calcule automatiquement le signal de repérage 100, c'est à dire l'emplacement de la case de tri 8 dans le casier de tri 7 où doit être placé l'objet 4 courant à trier. Ce signal de repérage 100 est affiché sur l'écran d'affichage 13 de manière visible pour l'Opérateur 10.

**[0031]** Comme indiqué plus haut, au fur et à mesure du prélèvement d'un objet 4 en tête de pile, dans les étapes 310-330, un signal de pré-repérage 101 peut con-

jointement être calculé et affiché sur l'écran d'affichage 13. De ce fait, pendant qu'il observe sur l'écran d'affichage 13 la désignation de la case de tri 8 où il doit placer l'objet 4 qu'il tient en main, l'Opérateur 10 perçoit aussi la désignation de la case de tri 8 dans laquelle le prochain objet 4 devra être placé. Il peut donc anticiper ce placement ce qui permet d'accélérer le processus de tri.

**[0032]** Le procédé selon l'invention s'étend au cas où l'Opérateur 10 remet en tête de pile un objet 4 qui a déjà été prélevé avant. Comme indiqué plus haut, si l'unité de contrôle/commande 12 est munie d'un clavier, l'Opérateur 10 peut être invité par le système à saisir en tout ou en partie de l'adresse de destination, le système jouant le rôle d'un codeur vidéo. Si l'adresse de destination n'est pas reconnaissable dans l'image numérique 14 d'un objet 4, le système peut être conçu pour permettre à l'Opérateur 10 de sortir cet objet 4 du cycle de tri au casier. L'image numérique 14 de cet objet 4 peut alors être envoyée à un poste de vidéo-codage spécialisé distant et le résultat du vidéo-codage peut être stocké dans une base de données raccordée à l'unité de contrôle/commande 12.

**[0033]** A titre de variante non représentée, le casier de tri peut être muni de témoins lumineux de type DEL au niveau de chaque case de tri (un par case de tri). L'affichage d'un signal de repérage est alors réalisé par allumage du témoin lumineux de la case désignée par ce signal. La DEL peut émettre une lumière continue pour le signal tandis que le signal est affiché par un signal de DEL clignotant par exemple (ou encore d'une autre couleur).

**[0034]** Selon une autre variante de l'invention non représentée, le signal de repérage et le signal de pré-repérage peuvent être produits par un synthétiseur vocal. En plus, à chaque fois qu'un signal de repérage ou un signal de pré-repérage est produit, un signal sonore de disponibilité peut être produit par l'unité de contrôle/commande pour avertir l'Opérateur qu'il peut saisir l'objet suivant de la pile à trier.

**[0035]** Le procédé de tri au casier selon l'invention peut être utilisé dans un tri en une seule passe ou en plusieurs passes de tri.

**[0036]** Il va de soi que la présente invention ne saurait être limitée à la description qui précède mais est susceptible de subir quelques modifications sans pour autant sortir du cadre de l'invention.

## Revendications

1. Dispositif (1) d'aide pour le tri manuel d'objets (4) plats dans un casier de tri (7) comportant des cases de tri (8), dispositif dans lequel une unité de contrôle/commande (12) est adaptée pour produire un signal de repérage (100) désignant une certaine case de tri (8) du casier de tri (7) dans laquelle doit être placé ledit objet (4) à trier, **caractérisé en ce qu'il** comprend :

- un réceptacle (2) pour stocker en pile lesdits objets plats à trier,  
 - un dispositif de prise d'images (11) adapté pour former automatiquement à une certaine cadence des images numériques (14) du dessus de la pile d'objet (4) dans le réceptacle (2), chaque image numérique (14) du dessus de la pile comprenant une indication de tri disposé sur ledit objet (4), et  
 - ladite unité de contrôle/commande (12) étant adaptée pour produire automatiquement, à partir de l'image (14) numérique dudit objet (4) du dessus de la pile ledit signal de repérage (100) au fur et à mesure du prélèvement d'un objet du dessus de la pile d'objets plats,  
 - ladite unité de contrôle commande (12) étant en outre conçue pour détecter que l'objet du dessus de la pile est prélevé, en détectant une différence entre deux images numériques (14) successives et en réponse à cette détection, en rafraichissant le signal de repérage (100) correspondant à l'objet (4).

2. Dispositif (1) selon la revendication 1, **caractérisé en ce qu'il** comprend en outre un écran d'affichage (13) pour afficher ledit signal de repérage (100).

3. Dispositif (1) selon la revendication 2, **caractérisé en ce que** ledit écran d'affichage (13) est de type tactile.

4. Dispositif (1) selon la revendication 1, **caractérisé en ce que** ledit signal de repérage (100) est un signal visuel.

5. Dispositif (1) selon la revendication 2, **caractérisé en ce que** ladite image numérique (14) dudit objet (4) est affichée sur ledit écran d'affichage (13).

6. Dispositif (1) selon la revendication 1, **caractérisé en ce que** ledit signal de repérage (100) comprend une première donnée indicative d'une ligne dudit casier de tri (7) et une seconde donnée indicative d'une colonne dudit casier de tri (7).

7. Dispositif (1) selon la revendication 1, **caractérisé en ce que** des témoins lumineux distincts sont associés respectivement auxdites cases de tri (8) dudit casier de tri (7), et **en ce que** ledit signal de repérage (100) est affiché par un témoin lumineux qui est associé à une case de tri (8).

8. Dispositif (1) selon la revendication 1, **caractérisé en ce que** ledit signal de repérage (100) est un signal sonore émis par un synthétiseur vocal.

9. Dispositif (1) selon la revendication 1, **caractérisé en ce que** l'unité de contrôle/commande 12 produit

en même temps un signal de repérage (100) pour un objet (4) courant à trier et un signal de pré-repérage (101) pour un autre objet (4) à trier suivant l'objet (4) courant, ce signal de pré-repérage désignant une case de tri (8) dudit casier de tri (7) qui correspondant à l'indication de tri reconnue dans l'image numérique (14) de cet autre objet (4).

10. Dispositif (1) selon la revendication 9, **caractérisé en ce que** lesdits signaux de repérage et de pré-repérage sont visuellement distincts.
11. Dispositif (1) selon la revendication 1, **caractérisé en ce que** l'unité de contrôle/commande (12) produit un signal sonore de disponibilité à chaque fois qu'un signal de pré-repérage est produit.
12. Dispositif (1) selon la revendication 1, **caractérisé en ce qu'on** calcule à partir de chaque image numérique (14) d'un objet (4), une signature d'image servant d'identifiant unique pour ledit objet (4).
13. Dispositif (1) selon la revendication 1, **caractérisé en ce que** lesdits objets (4) sont des objets postaux et **en ce que** l'indication de tri est une information d'adresse de distribution.

#### Patentansprüche

1. Hilfsvorrichtung (1) für die manuelle Sortierung von flachen Gegenständen (4) in einem Sortierfächer (8) umfassenden Sortierregal (7), bei dem eine Regel-/Steuereinheit (12) ausgebildet ist zum Erzeugen eines Ortungssignals (100), das ein bestimmtes Sortierfach (8) des Sortierregals (7) bezeichnet, in welches ein zu sortierender flacher Gegenstand (4) abzulegen ist, **dadurch gekennzeichnet, dass** sie umfasst:
- ein Behältnis (2) zum Lagern der zu sortierenden flachen Gegenstände im Stapel,
  - eine Bildaufnahmeeinrichtung (11), die ausgebildet ist zum automatischen Erzeugen in einem bestimmten Takt von digitalen Bildern (14) der Oberseite des Stapels von Gegenständen (4) in dem Behältnis (2), wobei jedes digitale Bild (14) der Oberseite des Stapels eine auf dem Gegenstand (4) angebrachte Sortierangabe umfasst,
  - wobei die Regel-/Steuereinheit (12) ausgebildet ist zum automatischen Erzeugen, ausgehend von dem digitalen Bild (14) des Gegenstands (4) von der Oberseite des Stapels, des Ortungssignals (100) in dem Maße der Entnahme eines Gegenstands von der Oberseite des Stapels flacher Gegenstände,
  - wobei die Regel-/Steuereinheit (12) ferner aus-

gebildet ist zum Erfassen, dass der Gegenstand von der Oberseite des Stapels entnommen wurde, durch Erfassen eines Unterschieds zwischen zwei aufeinanderfolgenden digitalen Bildern (14) und in Reaktion auf diese Erfassung, durch Aktualisieren des dem Gegenstand (4) entsprechenden Ortungssignals (100).

2. Vorrichtung (1) nach Anspruch 1, **dadurch gekennzeichnet, dass** sie ferner einen Anzeigebildschirm (13) zum Anzeigen des Ortungssignals (100) umfasst.
3. Vorrichtung (1) nach Anspruch 2, **dadurch gekennzeichnet, dass** der Anzeigebildschirm (13) von taktiler Bauart ist.
4. Vorrichtung (1) nach Anspruch 1, **dadurch gekennzeichnet, dass** das Ortungssignal (100) ein visuelles Signal ist.
5. Vorrichtung (1) nach Anspruch 2, **dadurch gekennzeichnet, dass** das digitale Bild (14) des Gegenstands (4) auf dem Anzeigebildschirm (13) angezeigt wird.
6. Vorrichtung (1) nach Anspruch 1, **dadurch gekennzeichnet, dass** das Ortungssignal (100) eine Zeile des Sortierregals (7) angegebende erste Angabe und eine Spalte des Sortierregals (7) angegebende zweite Angabe umfasst.
7. Vorrichtung (1) nach Anspruch 1, **dadurch gekennzeichnet, dass** voneinander verschiedene Leuchtanzeigen jeweils den Sortierfächern (8) des Sortierregals (7) zugeordnet sind, und dass das Ortungssignal (100) durch eine einem Sortierfach (8) zugeordnete Leuchtanzeige angezeigt wird.
8. Vorrichtung (1) nach Anspruch 1, **dadurch gekennzeichnet, dass** das Ortungssignal (100) ein von einem Sprach-Synthesizer erzeugtes akustisches Signal ist.
9. Vorrichtung (1) nach Anspruch 1, **dadurch gekennzeichnet, dass** die Regel-/Steuereinheit (12) zugleich ein Ortungssignal (100) für einen laufenden zu sortierenden Gegenstand (4) und ein Vor-Ortungssignal (101) für einen anderen zu sortierenden Gegenstand (4), der dem laufenden Gegenstand (4) nachfolgt, erzeugt, wobei das Vor-Ortungssignal ein Sortierfach (8) des Sortierregals (7) bezeichnet, welches der in dem digitalen Bild (14) des anderen Gegenstands (4) erkannten Sortierangabe entspricht.
10. Vorrichtung (1) nach Anspruch 9, **dadurch gekennzeichnet, dass** die Ortungssignale und die Vor-Ortungssignale visuell verschieden sind.

11. Vorrichtung (1) nach Anspruch 1, **dadurch gekennzeichnet, dass** die Regel-/Steuereinheit (12) jedes Mal dann ein akustisches Signal für die Verfügbarkeit erzeugt, wenn ein Vor-Ortungssignal erzeugt wird.
12. Vorrichtung (1) nach Anspruch 1, **dadurch gekennzeichnet, dass** ausgehend von jedem digitalen Bild (14) eines Gegenstands (4) eine Bildsignatur errechnet wird, die als eindeutiger Identifikator für den Gegenstand (4) dient.
13. Vorrichtung (1) nach Anspruch 1, **dadurch gekennzeichnet, dass** die Gegenstände (4) postalische Gegenstände sind, und dass die Sortierangabe eine Adressinformation der Verteilung ist.

### Claims

1. Apparatus (1) for assistance in manually sorting flat articles (4) into a sorting case (7) comprising sorting slots (8), in which apparatus a monitoring and control unit (12) is adapted to generate an identification signal (100) that designates a certain sorting slot (8) of the sorting case (7), into which slot said article (4) to be sorted is to be placed, said apparatus being **characterized in that** it comprises:
- a container (2) for storing said flat articles to be sorted in a stack,
  - an image-taking apparatus (11) adapted to automatically form at a certain rate a digital image (14) of the top of the stack of article (4) in the container (2), each digital image (14) from the top of the stack including a sorting indication placed on said article;
  - said monitoring and control unit (12) being adapted on the basis of the digital image (14) of said article (4) on the top of the stack, to generate automatically said identification signal (100) as a flat article is being taken from the top of the stack of flat articles,
  - said monitoring and control unit (12) being further designed to detect that the article from the top of the stack is being taken, by detecting a difference between two successive digital images (14) and in response to that detection, by refreshing the identification signal (100) corresponding to the article (4).
2. Apparatus (1) according to claim 1, **characterized in that** it further comprises a display screen (13) for displaying said identification signal (100).
3. Apparatus (1) according to claim 1, **characterized in that** said display screen (13) is of the touch-sensitive type.
4. Apparatus (1) according to claim 1, **characterized in that** said identification signal (100) is a visible signal.
5. Apparatus (1) according to claim 1, **characterized in that** said digital image (14) of said article (4) is displayed on said display screen (13).
6. Apparatus (1) according to claim 1, **characterized in that** said identification signal (100) comprises a first item of data indicating a row of said sorting case (7) and a second item of data indicating a column of said sorting case (7).
7. Apparatus (1) according to claim 1, **characterized in that** distinct indicator lights are associated with respective ones of said sorting slots (8) of said sorting case (7), and **in that** said identification signal (100) is displayed by an indicator light that is associated with a sorting slot (8).
8. Apparatus (1) according to claim 1, **characterized in that** said identification signal (100) is an audible signal emitted by a voice synthesizer.
9. Apparatus (1) according to claim 1, **characterized in that**, at the same time, an identification signal (100) is generated for a current article (4) to be sorted and a pre-identification signal (101) is generated for another article (4) to be sorted, following the current article (4), said pre-identification signal designating a sorting slot (8) of said sorting case (7) that corresponds to the sorting indication recognized in the digital image (14) of said other article (4).
10. Apparatus (1) according to claim 9, **characterized in that** said identification signals and said pre-identification signals are visually distinct.
11. Apparatus (1) according to claim 1, **characterized in that** the monitoring and control unit (12) generates automatically an audible availability signal each time a pre-identification signal is generated automatically.
12. Apparatus (1) according to claim 1, **characterized in that**, on the basis of each digital image (14) of an article (4), an image signature serving as a unique identifier for uniquely identifying said article (4) is computed.
13. Apparatus (1) according to claim 1, **characterized in that** said articles (4) are postal articles, and **in that** the sorting indication is an item of delivery address information.

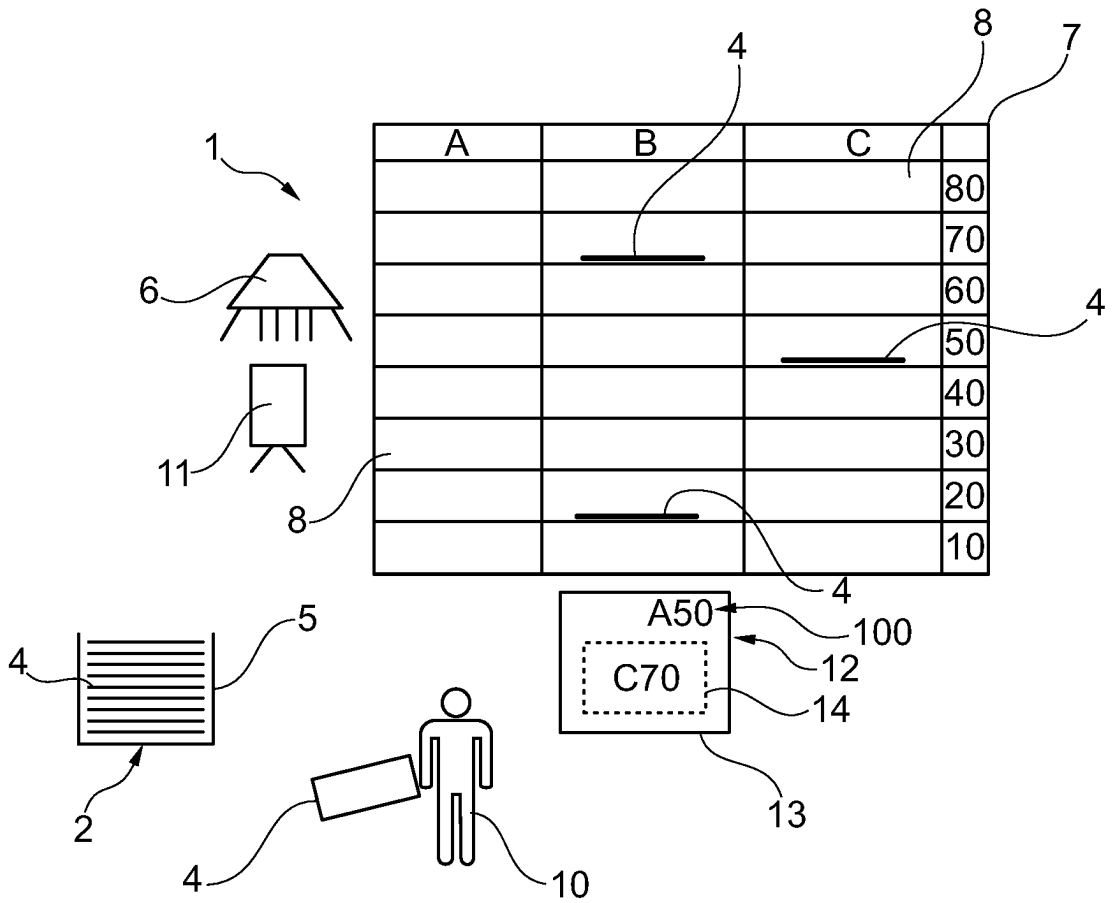


Fig. 1

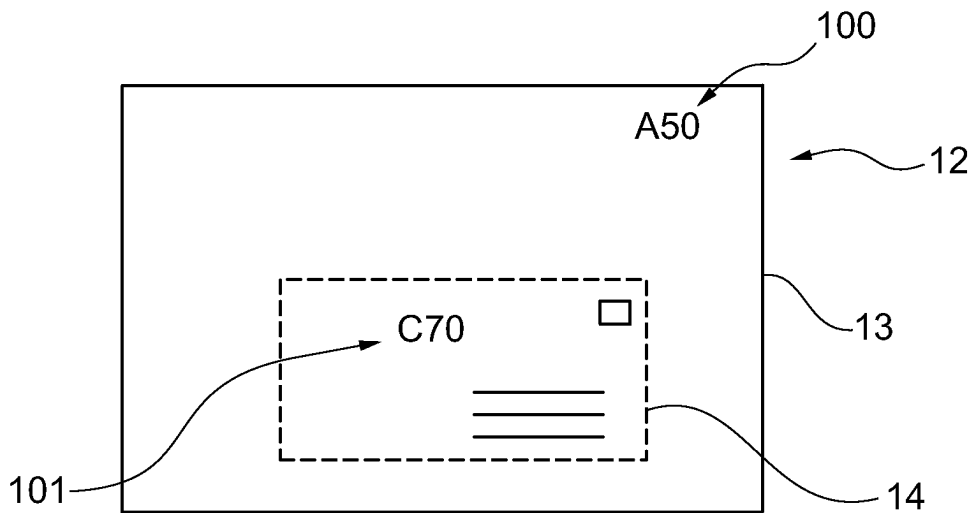


Fig. 2

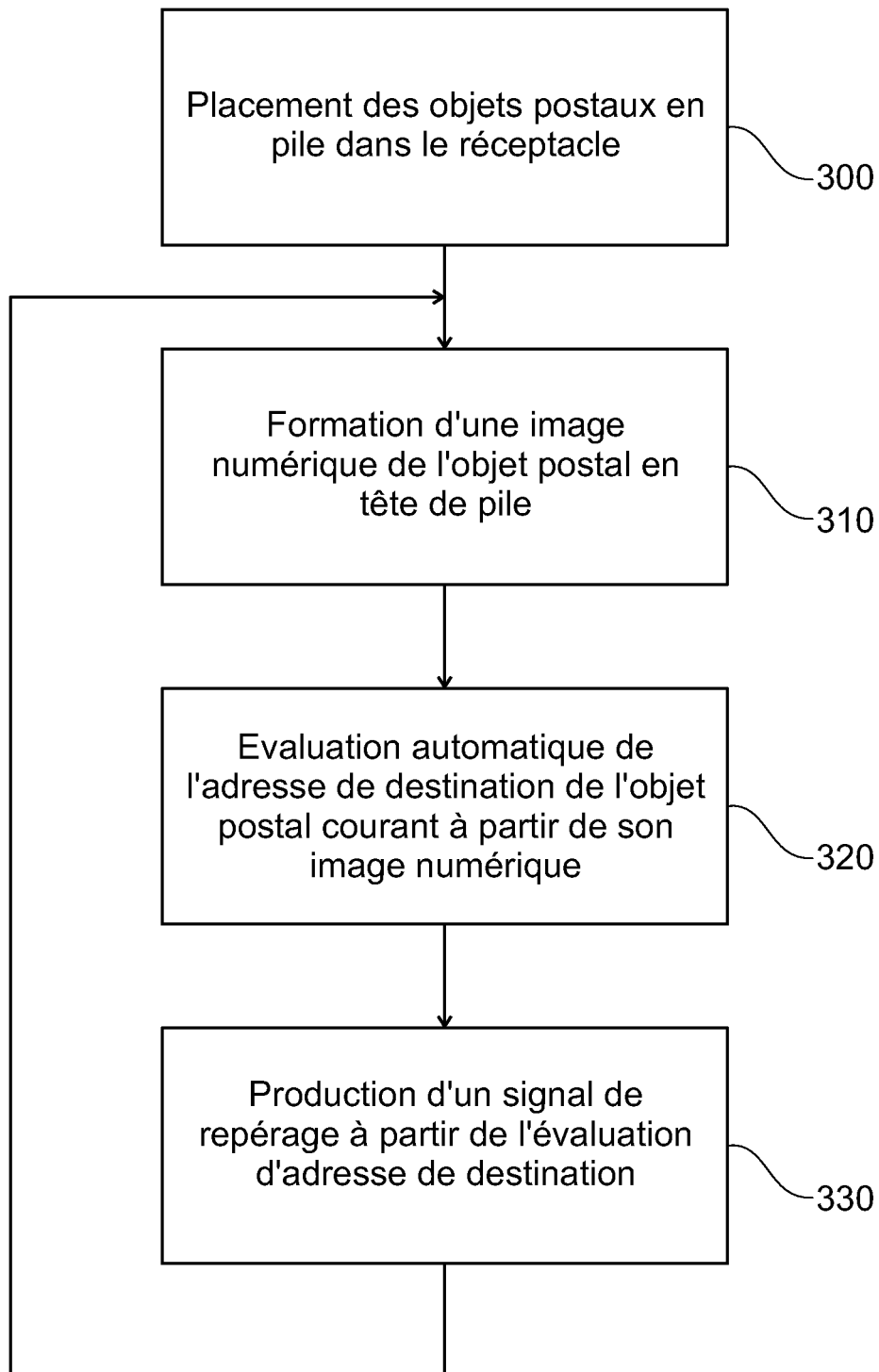


Fig. 3

**RÉFÉRENCES CITÉES DANS LA DESCRIPTION**

*Cette liste de références citées par le demandeur vise uniquement à aider le lecteur et ne fait pas partie du document de brevet européen. Même si le plus grand soin a été accordé à sa conception, des erreurs ou des omissions ne peuvent être exclues et l'OEB décline toute responsabilité à cet égard.*

**Documents brevets cités dans la description**

- US 5794789 A [0006]
- WO 2004009257 A [0007]
- US 20060022824 A [0007]
- EP 0928641 A [0007]
- WO 2010089785 A [0007]
- DE 102005032533 [0007]
- US 5881890 A [0007]